

École maternelle Les Fontanilles
440 rue des écoles
34270 – St Mathieu de Trévières
04 67 55 33 49

Conseil d'école du 8 novembre 2016

Présents :

Représentants mairie : Muriel Gayet-Fur, Jean-Marc Souche,
Représentants de l'école : Syvie Amato directrice et cl 6, Sylvie Diaz cl 3, Sylvie Penhoat cl 6, 1 et 4, Sophie Caramel cl 4, Anne Léonardi cl 7, Sabine Sarazin cl3, Isabelle Givaudan cl2, Pascal Usson, RASED maître G, Marie Grenier RASED maître E, Myriam Juchereau ATSEM, Alice DA SILVA ATSEM.

Représentants des parents : Laura Maisonneuve PS, Sophie Ricaud, Lucile Lafont, David De yesus, Caroline Brun, Géraldine Lefevre, Karine GOTTY, Anne CHABANNES.

Information sur le RASED (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté)

L'équipe du RASED étant aussi attendue à un autre conseil d'école, la directrice demande au conseil de bien vouloir accepter un changement de l'ordre du jour et présente l'équipe du RASED en premier pour leur permettre d'être « libéré » pour la réunion suivante.

L'équipe du RASED est composée de Marie Grenier (maître E), Pascal Usson (maître G : aider les enfants dans leur rôle d'élève, il s'agit essentiellement d'un travail sur le comportement) et Christelle Chabert (psychologue scolaire). Les interventions ont lieu sur le temps scolaire.

La remédiation pour les élèves en difficulté commence en février pour les GS.

A l'école maternelle, il s'agit essentiellement de prévention avec la mise en place d'« ateliers philo » auprès des élèves de GS en demi-classe, il y a eu 8 séances en début d'année. (une séance avec l'enseignante avec la classe entière aura lieu en fin de session).

Il s'agit de se poser en tant que personne du monde et de réfléchir sur une thématique particulière. Le réseau intervient sur un grand territoire et n'est donc pas présent tous les jours à l'école mais LES FONTANILLES ont la chance de bénéficier du seul réseau complet sur la circonscription.

Le RASED fonctionne avec un budget de 160€ pour l'année pour le réseau. Il est demandé s'il est possible d'augmenter ce budget de fonctionnement. en effet, un seul test psychologue nécessaire pour leur travail coûte 1500 euros.

Le RASED peut intervenir auprès des enfants à la demande des enseignants ou des parents, dans tous les cas l'accord des parents est sollicité.

Rentrée scolaire 2016

185 élèves répartis en 7 classes :

Une classe de PS (28 élèves), 3 classes de PS-MS (respectivement 25, 26, 26 élèves avec une majorité de PS), une classe de MS-GS (25 élèves), 2 classes de GS (27 élèves).

Par niveaux : 70 PS, 48 MS et 67 GS soit un total de 185.

- L'augmentation du nombre de PS ainsi que la création de la nouvelle classe et du dortoir dans l'ancienne salle de motricité ont imposé des changements dans l'organisation.

Le dortoir est installé et surveillé à tour de rôle par une équipe de deux ATSEM, selon un planning hebdomadaire permettant un roulement entre toutes les ATSEMS.

Ainsi que pour l'aménagement du dortoir (il y a une cinquantaine de lits : sur 70 PS, tous les PS ne restent pas l'après-midi, dans le cas contraire, il n'y aura plus assez de place pour tous les accueillir au dortoir).

Dès l'accueil de l'après-midi, les moyens sont accueillis dans les classes et se voient proposer un temps calme. Seuls les MS qui mangent au 2nd service sont accueillis dans la cour. Il est possible en cours d'année que ce système d'accueil évolue en fonction des besoins des enfants. Ce temps d'accueil calme est vraiment bénéfique pour les MS qui leur permet de se « poser » (jeux silencieux, temps de repos) avant la reprise des activités de l'après-midi.

- Beaucoup de matériel a été déménagé de l'ancienne école Garonne et le rangement n'a pas encore terminé.

Cependant, l'aide précieuse de Mme Fruchier, enseignante récemment retraitée, de parents et des services de la Mairie par l'intervention des agents municipaux ont permis de bien avancer dans le rangement et aménagements, l'équipe enseignante et la directrice tient à les en remercier pour toute l'énergie déployée depuis cet été et même la fin de l'année scolaire 2016.

- La salle de repli proposée au départ pour les séances de motricité, en face du Mazet enfants, n'a pu être utilisée faute d'espace suffisant et de risques inhérents à la construction de la salle (poteaux au milieu) mais les enseignants se sont organisés pour faire motricité dans les cours de récréation tant que la météo le permettait.

Le début d'année a ainsi été très dense avec tous ces changements.

Pour des raisons de sécurité, la cour PS n'est pas utilisée et deux services de récréation ont été organisés pour qu'il n'y ait pas plus de trois ou quatre classes en même temps dans la cour. Les groupes d'âge sont mélangés.

Un point plus sombre concerne la disparition de nombreux matériels pendant l'été (matériel pédagogique, vélos, appareils photos, DVDs Cds, ...)

L'enquête est en cours.

Depuis aucune entreprise ne rentre dans l'enceinte de l'école sans la présence de personnel municipal. Mme Caramel, à qui la globalité des commandes de matériels a été dérobée demande où en est la commande des fournitures qu'elle avait reçues en juin 2016 et qui vraisemblablement ont été dérobées durant l'été.

Les représentants de la mairie s'engagent à fournir des éléments de réponse dès la semaine prochaine, soit avant fin novembre.

Prévisions pour la rentrée 2017 : après enquête auprès de la crèche, relais assistantes maternelles, des services municipaux et des parents d'élèves, les chiffres recensés de futurs PS seraient de 58 (au 10 octobre), soit 58 PS, 70 MS, 48 GS total de 181 enfants en considérant au moins 5 autres entrées MS ou GS.

Les effectifs devraient donc être stables à la rentrée prochaine.

Règlement intérieur à voter

Règlement intérieur de l'école maternelle, inspiré du règlement type départemental.

Vote du règlement : adopté à l'unanimité à main levée par le conseil d'école.

Il sera envoyé par messagerie électronique aux parents actuels et sous format papier pour les nouveaux parents. Les parents d'élèves devront retourner à l'école le coupon réponse attestant qu'ils l'ont lu.

Hygiène/ sécurité/travaux

Quid des gros travaux ?

- Les travaux devraient être terminés fin Novembre, et donc avant le 6 décembre, date du spectacle de Noël que l'APE offre aux enfants de l'école et qui devrait se tenir dans la salle de motricité.
- Les travaux du réfectoire ont été terminés à la veille de la rentrée de septembre. Pour la suite des travaux la société d'étanchéité n'a pas tenu ses délais, le sol sera posé la semaine du 15 novembre, tout le reste des travaux sera sur la réserve. La visite de sécurité

sera faite par les pompiers (SDIS) prochainement. La pelouse sera posée la même semaine et un nouveau préau (d'environ 40m²) dans la même gamme que la coursive sera réalisé à priori pendant les vacances de Noël ou Février 2017.

- Au niveau du dortoir, des films occultants ont été posés sur les vitres ce qui a pour objectif de cacher la vue depuis la rue, au regard des directives de sécurité « attentat-intrusion ». Par contre, ce film ne permettra pas de diminuer la lumière ni la température par période de forte chaleur.

Des « brise-soleil » seront installés avant le printemps pour pallier ce problème.

En attendant, la directrice a demandé à rapprocher les rideaux des fenêtres pour diminuer la luminosité. D'autre part, la présence de 50 enfants chaque après-midi nécessite la mise en place d'un système de ventilation, cette demande sera étudiée.

- Des serrures à badges seront installées à chaque accès de l'école début décembre. Les enseignants demandent à la mairie quelles seront les possibilités d'accès en dehors des horaires scolaires → il est répondu que cela nécessitera une demande spécifique pour chaque passage.
- Des problèmes de connexion Internet persistent par intermittence.
- La directrice signale la persistance de nombreuses fuites d'eau à chaque épisode de fortes pluies. Il est prévu en 2017 de refaire l'étanchéité du toit...ainsi que la façade.

Ménage :

Le ménage du mercredi matin est assuré par une entreprise extérieure (lavage du sol, balayage et vidage des poubelles).

Le nettoyage des jeux se fait par les ATSEMS des classes en roulement avec la machine à laver de l'école.

Les exercices « intrusion » et « alerte incendie » ont été réalisés les 26/09/2016 et 12/10/2016 en présence de la police municipale, mairie, parents délégués et pompiers.

Ces alertes se sont bien déroulées.

Le lieu d'évacuation est l'ancien préau, mais il est trop proche des locaux : il faut trouver un autre lieu distant d'au moins 50 m, il faudrait amener les enfants dans la cour de l'école élémentaire.

Il faut également ajouter une sirène dans la classe 5, anciennement salle de motricité pour des raisons d'audibilité.

Un autre exercice confinement sera effectué la semaine du 14 novembre.

- La directrice demande si le système d'alarme de la nouvelle salle sera relié à celui de l'école ? La question sera posée aux responsables du chantier.
- Par rapport aux exercices : les représentants des parents demandent quelles ont été les réponses par rapport à l'absence de bouteilles d'eau dans les mallettes PPMS, aux baies vitrées en hauteur sans volet dans le forum (d'après la visite de la commission de sécurité, cela ne pose pas de problème) et pour la vanne de gaz (il y a deux lieux de coupure mais aucun à l'intérieur ce qui est accepté par la commission).

Qu'en est-il de la formation des personnels de l'école sur les procédures de coupure de gaz, d'électricité ? A ce jour deux enseignants dont la directrice sont formés, d'autres enseignants supplémentaires seront également formés.

- Est-il possible de prévoir un « ratelier » à vélo pour sécuriser le stockage des vélos de l'école, de remettre un parking à vélo pour les vélos personnels, des enfants, des parents, et du personnel de l'école ?
- Sur le temps de la garderie, lorsque le portillon est ouvert, personne ne peut voir qui rentre dans l'école. Il faut être vigilant à ces moments- là en attendant la fin des travaux.
- Une réflexion de l'équipe a été menée pour mettre en place un marquage au sol pour permettre de visualiser les différents espaces (coin interdit, coin jeux calmes...) La mairie va

étudier les possibilités. Une demande de budget a été faite pour une nouvelle cabane dans la cour, l'ancienne sera enlevée.

Est-il possible de rapatrier les structures de Garonne ? A voir.

- Dans le cadre des alertes rouges météo, qu'en est-il de la communication en direction des parents ? Mr DE YESUS explique qu'il existe une application qui permet depuis une connexion internet d'envoyer un sms à une liste de parents (coût de 6c le sms il faut envisager l'achat d'un pack de 1000 sms l'entreprise « bonjour sms » propose ce type de solution). La mairie va étudier le sujet.
- PAI liste transmise à la mairie pour infos et connaissances des enfants pour suivi auprès des personnels au contact des enfants.

Coopérative scolaire (comptes 2015/2016) et budget.

Les mandataires de la coopérative scolaire sont Mme GIVAUDAN et Mme Amato.

Pour l'année scolaire 2015/2016, le solde du compte Chèques Postaux était au 31/08/2016 de 6136.85 euros.

Les principales recettes viennent des subventions (mairie, APE, communauté de communes pour le remboursement des transports : 350 euros pour les classes qui ne participent pas aux séances de natation, et de la participation facultative des parents à la coopérative scolaire (1040 € de cotisation cette année.)

Régie de classe : avance faite à chacune des classes 150 euros pour l'année.

La demande de subvention à la mairie pour projet cirque a été acceptée à hauteur de 800 euros pour les classes de PS MS ; elle sera versée prochainement.

Une commande d'appareil photo a été faite mais la qualité du produit choisi n'est pas satisfaisante. Une autre demande a été réalisée pour du matériel plus performant (3 appareils photo). Des demandes pour des postes audio cd, pour un ratelier vélos avec chaîne, de bacs BCD, et de nouveaux vélos pour un total de 2400€.

3) Projets pédagogiques de l'année - fêtes

- Projet cirque avec kerozen et gasoline : 3000€ pour toute l'école (4 ateliers différents acrobatie, clownerie, jonglerie, équilibre)

La mairie a accordé un financement de 800 euros pour les classes de PS MS.

Le reste du projet est financé par les photos de classe, les budgets de classe et l'APE.

Des demandes de devis pour avoir un spectacle sur place : 2000 euros. Au vu du budget nécessaire, l'équipe enseignante procède à des comparaisons tarifaires pour se rendre à un spectacle d'un grand cirque sur Montpellier.

Le thème fédérateur de l'école cette année est «le cirque», une exposition aura lieu en fin de printemps pour présenter aux parents les travaux et productions réalisés sur ce thème.

- Sortie à Restinclières cl 4, visite des Vendémiaires d'Automne classes 1,3,4,6

Certaines classes participeront au prix des Incorruptibles (lecture et études d'une sélection d'albums suivie d'un vote).

Cette année l'école a payé l'adhésion et 1 lot de livres ; un 2° lot a été financé par l'APE.

- Projet EPIDAURE autour des pommes et leur transformation : coût pour l'école : achat des produits environ 120 euros.

Deux intervenantes sont présentes et font travailler les 5 sens des enfants, avec la participation des parents.

- Piscine GS et MS GS : sessions en mai, juin.

- Projet avec une artiste peintre classe 3
- accueil d'un cochon d'inde classe GS avec demande de non allergie à tous les élèves de la classe auparavant. La cage placée à l'extérieur est dotée d'une vitre en plexiglas sur le coté afin que les enfants ne puissent toucher les poils de l'animal (risques allergènes).

Plusieurs moments festifs sont organisés tout au long de l'année : goûter de rentrée (gâteaux amenés par les parents), fête et goûter de Noël (offert par l'APE) : spectacle prévu le 6 décembre, l'APE demande aux représentants de la Mairie si la salle de motricité pourra être prête pour cette date, et si l'on peut y faire de l'obscurité facilement (rideaux ou volets).

Information sur les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC, peuvent intervenir à titre d'aides pour les apprentissages, d'aide au travail personnel, ou de projet en lien avec le projet d'école.

Ces temps ne concernent pas les élèves de PS mais tous les enseignants les assurent hormis la directrice déchargée de ce temps par décret.

Les suivis sont réalisés auprès des élèves dans l'année scolaire (de fin septembre à mi-juin). Pour l'école des Fontanilles, elles ont lieu le lundi de 16h30 à 17h30, ou le vendredi même heure.

16 enfants sont actuellement en suivi. L'année dernière 13 enfants ont bénéficié de cette activité.

Question des parents : Le créneau pourrait-il être placé sur le temps des TAP ?

L'équipe en discutera.

- **Nouveaux programmes 2015 et évaluation positive en maternelle**

Le livret de compétences remis jusqu'à l'an dernier comme suivi des acquis des élèves est remplacé par le nouveau carnet de suivi basé sur l'évaluation positive dans lequel les enseignants sont invités à signifier par traces les progrès marquants des enfants.

Une réunion d'information en janvier 2017 pour expliquer ce nouveau fonctionnement avant la remise aux parents du nouveau carnet de suivi d'apprentissages et une autre réunion aura lieu en fin d'année scolaire.

Remplacement ATSEMS

Les remplacements seront faits dans le cas d'une semaine ou plus d'absence.

Dans le cas où l'absence est plus courte, les enseignants de PS et MS sont aidés par les AT-SEM des GS.

La priorité est donnée à l'organisation du dortoir et aux classes de ps.

De nombreuses rencontres entre les représentants de la Mairie et la directrice se sont menées depuis ce début d'année mais ces discussions ont été très bénéfiques et appréciées car elles ont permis de bien avancer en bonne entente.

Restaurant scolaire et ALAE

Il y a 2 services aux Fontanilles, PS – MS au 1er service, MS – GS au 2ème soit plus de 110 enfants en tout.

Il y a davantage d'enfants cette année. Il y a eu des ajustements sur l'organisation et la répartition des enfants, mais maintenant le fonctionnement est stabilisé. L'agrandissement a permis de diminuer le bruit et d'améliorer les conditions de travail des agents sur ce temps-là.

Il y a maintenant 4 personnes pour le temps du goûter, ce qui est aussi vraiment apprécié.

Actions de l'APE

Le spectacle de fin d'année (Noël) aura lieu le mardi 6 décembre, il y aura 2 représentations dans la salle de motricité de l'école.

C'est la compagnie « Pomme Cannelle » qui proposera le spectacle : Le loup qui a perdu ses dents.

En décembre, un goûter de Noël sera offert aux élèves par l'APE: la date sera choisie en concertation avec l'équipe des enseignants.

Les puces auront lieu le 4 décembre 2016.

Le loto aura lieu le 29 janvier 2017.

Pour la kermesse, l'APE demande aux enseignants de s'associer à cette fête par l'exposition de travail par exemple (le travail pour l'exposition sur le cirque pourrait alors être « déplacé »).

secrétaire de séance enseignante
Sabine SARAZIN

représentant Mairie
Muriel GAYET FUR

représentant Parent